

PROGRAMME – ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE LAVABLES

Modalités en vigueur depuis le 7 juin 2021

Subvention accordée :

- ❖ Un remboursement de 50 % des frais rattachés à l'achat de produits d'hygiène féminine lavables et réutilisables jusqu'à un montant maximal de 100 \$;
- ❖ La définition de produits d'hygiène féminine lavables comprend les coupes menstruelles, les serviettes menstruelles lavables, les culottes menstruelles lavables et les compresses d'allaitement lavables;
- ❖ Une seule subvention par femme sera accordée.

Conditions d'admission :

- ❖ Être citoyenne de Mont-Saint-Grégoire;
- ❖ Détenir les preuves originales d'achat des produits d'hygiène féminine lavables avec taxes applicables.

Comment participer :

- ❖ Acheter des produits d'hygiène féminine lavables et réutilisables et conserver la facture originale;
- ❖ Se présenter en personne au comptoir du bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André;
- ❖ Avoir en main la preuve d'achat ainsi qu'une preuve de résidence;
- ❖ Signer un contrat d'honneur de la Municipalité précisant que vous vous engagez à utiliser les produits achetés.

Par la suite, un remboursement vous sera retourné par la poste.

Pour de plus amples informations :

Municipalité de Mont-Saint-Grégoire
1, boulevard du Frère-André
450 347-5376
www.mmsg.ca